



**COMMUNE DE VOLMERANGE-les-MINES**  
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE EST

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 OCTOBRE 2014**

<b>Date de la convocation :</b> <b>10/10/2014</b>	<b>Nombre de conseillers élus :</b> <b>19</b>
<b>Nombre de conseillers en fonction :</b> <b>19</b>	<b>Nombre de conseillers présents :</b> <b>14</b>

**PRESENTS :**

LORENTZ Maurice, CARDET Valérie, THILE Gilbert, VOINÇON Karine, PIVETTA Giani, COLLET Anne, FAPPANI Roger, FERRARESE Marc, GALLINA Gabrielle, LALMAND Laurence, SIEDLEWSKI Marc, SZUREK Michel, THIL Cathy, VACCARO Jean-Marc.

**ABSENTS EXCUSES :** BERTOLOTTI-CAVALLINI Emeline, CONGIU-SIMONCELLI Elisabeth, KOELICH Marie, RECH Serge, TRONET Vincent

**PROCURATION :**

BERTOLOTTI-CAVALLINI Emeline à COLLET Anne  
RECH Serge à PIVETTA Giani  
TRONET Vincent à SIEDLEWSKI Marc

M. VACCARO a informé le Conseil Municipal en début de séance que Mme Lalmand, M. Ferrarese et lui-même ne prendraient part à aucun vote de ce conseil municipal.

104-2014. OBJET : Approbation du compte rendu de la séance du 30 septembre 2014

Le Conseil Municipal, approuve, avec 14 voix pour, le compte rendu de la séance du 30 septembre 2014.

105-2014. OBJET : Convention de financement – contribution eaux pluviales 2013 avec la Communauté de Communes de Cattenom et Environs

Le Maire expose au Conseil Municipal que la convention de financement de la contribution eaux pluviales avec la C.C.C.E. prévoit une révision du taux de participation en fonction des dépenses et des recettes réalisées. Pour 2013, la situation de la section d'exploitation entraîne l'application des taux suivants (qui sont les taux maximum) :

35% pour la 1<sup>ère</sup> part et 50 % pour la 2<sup>ème</sup> part.

Pour notre Commune, la contribution eaux pluviales pour l'exercice 2013 s'élève à 3 528,86 € TTC (même montant que pour 2012).

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 14 voix pour,

Prend acte du calcul de la contribution

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de financement de la contribution eaux pluviales pour 2013 avec la Communauté de Communes de Cattenom et Environs.

106-2014. OBJET : Demande de subvention du Secours Populaire

L'Adjoint chargé de la Culture et des Ecoles expose à l'assemblée la demande de subvention du Secours Populaire.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 14 voix pour,  
Donne son accord pour le versement d'une subvention de 250 € au Secours Populaire.  
La dépense sera imputée à l'article 6574.

107-2014. OBJET : Achat de dispositifs préventifs aux abords des établissements scolaires et demande de subvention

Le point a été retiré de l'ordre du jour.

108-2014. OBJET : Convention de déneigement

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux qu'il est envisagé de signer une convention avec M. Jean-François Haux pour le déneigement de la Commune. Cette convention fixe les conditions d'intervention de M. Haux ainsi que les modalités de sa rémunération. La convention est prévue pour un an, renouvelable par tacite reconduction.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 14 voix pour,  
Approuve la convention ci-jointe avec M. Jean-François Haux pour le déneigement de la Commune  
Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention

109-2014. OBJET : Convention de gré à gré pour le lot n°1 des chasses communales

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux que M. Jean-Félix Calafat, locataire actuel du lot de chasse n°1 de la Commune, a déposé un dossier de candidature pour le renouvellement par une convention de gré à gré du bail de chasse pour ce lot pour la période 2015-2024. Le dossier a été soumis pour avis à la commission communale consultative de chasse qui l'a déclaré complet.  
Le montant annuel du bail de chasse pour ce lot serait de 6 734 €, en accord avec M. Calafat. C'est le même montant que pour le bail précédent.

Après avis favorable de la Commission Consultative Communale de la Chasse réunie le 7 octobre 2014 et,  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 14 voix pour,  
Approuve la convention de gré à gré avec M. Jean-Félix Calafat pour la location du lot n°1 des chasses communales pour la période 2015-2024, pour un montant annuel de 6 734 €.  
Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention de gré à gré.

110-2014. OBJET : Convention de gré à gré pour le lot n°2 des chasses communales

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux que M. Jean-Félix Calafat, locataire actuel du lot de chasse n°2 de la Commune, a déposé un dossier de candidature pour le renouvellement par une convention de gré à gré du bail de chasse pour ce lot pour la période 2015-2024. Le dossier a été soumis pour avis à la commission communale consultative de chasse qui l'a déclaré complet.  
Le montant annuel du bail de chasse pour ce lot serait de 9 063 €, en accord avec M. Calafat. C'est le même montant que pour le bail précédent.

Après avis favorable de la Commission Consultative Communale de la Chasse réunie le 7 octobre 2014 et,  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 14 voix pour,  
Approuve la convention de gré à gré avec M. Jean-Félix Calafat pour la location du lot n°2 des chasses communales pour la période 2015-2024, pour un montant annuel de 9 063 €.  
Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention de gré à gré.

111-2014. OBJET : Convention de gré à gré pour le lot n°3 des chasses communales

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux que l'association le Nemrod Club de Volmerange, locataire actuelle du lot de chasse n°3 de la Commune, a déposé un dossier de candidature pour le renouvellement par une convention de gré à gré du bail de chasse pour ce lot pour la période 2015-2024. Le dossier a été soumis pour avis à la commission communale consultative de chasse qui l'a déclaré complet à

l'exception du titre d'identité de l'un des membres de l'association. Ce document a depuis été fourni à la Commune.

Le montant annuel du bail de chasse pour ce lot serait de 8 318 €, en accord avec le Nemrod Club de Volmerange. C'est un montant inférieur par rapport au bail précédent, en raison de la présence d'une réserve supplémentaire sur le lot.

Après avis favorable de la Commission Consultative Communale de la Chasse réunie le 7 octobre 2014 et, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 14 voix pour, Approuve la convention de gré à gré avec l'association le Nemrod Club de Volmerange pour la location du lot n°3 des chasses communales pour la période 2015-2024, pour un montant annuel de 8 318 €. Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention de gré à gré.

112-2014. OBJET : Indemnité pour le reversement des droits de chasse période 2015-2024

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux que le Receveur municipal a droit à une indemnité pour son travail dans le cadre du reversement des droits de chasse chaque année aux propriétaires concernés.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 14 voix pour, Décide d'accorder chaque année pour la durée du bail 2015-2024 une indemnité au receveur municipal pour le reversement des droits de chasse de 2% sur le recouvrement et de 2% sur les sommes effectivement payées aux propriétaires.

113-2014. OBJET : Informations

/

114-2014. OBJET : Divers

### **Avis de la Commune sur la nouvelle carte des arrondissements du Département de la Moselle**

La Préfecture de la Moselle a sollicité l'avis de la Commune concernant la nouvelle carte des arrondissements et la réforme du réseau des Sous-Préfectures de Moselle, qui prendrait effet au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cette réforme prévoit notamment la fusion des arrondissements de Thionville-Est et de Thionville-Ouest. La Préfecture indique que dans les faits cette fusion est déjà une réalité et qu'elle n'aura aucun impact organisationnel sur la Sous-Préfecture d'arrondissement.

Après délibération, le Conseil Municipal, Avec 13 voix pour et 1 contre (M. Thile), Donne un avis favorable sur la nouvelle carte des arrondissements de la Moselle.

La séance est levée à 20h50.

LORENTZ Maurice

RECH Serge

*Procuration à Pivetta Giani*

CARDET Valérie

THILE Gilbert

VOINCON Karine

PIVETTA Giani

BERTOLOTI CAVALLINI Emeline

COLLET Anne

*Procuration à Collet Anne*

CONGIU-SIMONCELLI Elisabeth

FAPPANI Roger

FERRARESE Marc

GALLINA Gabrielle

KOELICH Marie

LALMAND Laurence

SIEDLEWSKI Marc

SZUREK Michel

THIL Cathy

TRONET Vincent

*Procuration à Siedlewski Marc*

VACCARO Jean-Marc